

CANDIDAT

*Nom de naissance : *Nom d'usage :

*Prénoms :

*Date de naissance : / / Sexe : Femme Homme

Pays de la nationalité : Langue maternelle :

*Numéro de passeport :

*Données obligatoires figurant sur l'attestation de résultats : toute modification non signalée sur la feuille d'émargement le jour du test sera facturée 15€.

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone* : Portable* :

Courriel* : @

DATE DE LA SESSION : 28/09/2023

S'inscrire avant le 12/09/2023

Veuillez préciser votre motivation ci-dessous (un seul choix possible) :

<input type="checkbox"/> MOTIVATION : Immigration au Canada (4 épreuves)	220€
<input type="checkbox"/> MOTIVATION : Citoyenneté canadienne (2 épreuves)	120€
<input type="checkbox"/> MOTIVATION : Immigration au Québec	120€
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 épreuves obligatoires ➤ <u>Epreuves facultatives pour le premier requérant</u> : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Compréhension écrite 50€ <input type="checkbox"/> Expression écrite 50€ 	

IMPORTANT : La CCI Paris Ile-De-France collecte ces données afin de vous permettre de passer le « TEF Canada » nécessaire au dépôt d'une demande d'immigration en vertu de certaines catégories d'immigration ou pouvant servir au soutien d'une demande de citoyenneté aux termes de la loi canadienne. En cas d'obtention du niveau TEF CANADA requis, vos données seront rendues accessibles aux autorités canadiennes. Si vous vous opposez à cette transmission ou si vous modifiez ou supprimez des données, votre demande d'immigration ou de citoyenneté pourrait ne pas être traitée par les autorités canadiennes.

Vos données sont conservées 10 ans par la CCI PIDF. Les données transmises aux autorités canadiennes seront traitées et conservées selon les lois canadiennes.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant auprès du Correspondant à la protection des données à caractère personnel (cpdp@cci-paris-idf.fr). Vous disposez également d'un droit de modification et de suppression de ces mêmes données auprès de (tef@cci-paris-idf.fr).

TOTAL : €

Mode de paiement :

- Chèque à l'ordre de Alliance Française Bordeaux Aquitaine
- Carte bancaire
- Espèces
- Virement *(fournir la preuve de paiement)

Pièce obligatoires à fournir :

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité

MODALITES D'INSCRIPTION

- **TOUT DOSSIER INCOMPLET OU REMIS APRES LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION SERA REFUSE.**
- Votre inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du règlement
- Aucun paiement ne sera accepté le jour de la session
- **Il n'y a pas de remboursement** : en cas d'impossibilité majeure ou de désistement, un report sur la session suivante est accepté avec justificatif présenté au plus tard 5 semaines avant l'examen. La somme de 60€ sera demandée pour les frais de gestion.
- Je confirme que ma situation ne nécessite pas d'aménagement particulier des conditions de passation de l'examen (dans le cas contraire, nous contacter avant l'inscription)
- J'ai bien compris que je devais être en mesure de lire les propositions formulées par écrit pour répondre aux questions du test.
- J'accepte l'enregistrement audio de l'épreuve d'expression orale pour contre-évaluation par la CCI Paris Ile-De-France.
- J'ai reçu le manuel du candidat au TEF Canada et accepte les conditions décrites dans le manuel.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ;

• **J'accepte la collecte des données à caractère personnel marquée d'une ***
Les informations reçues par l'Alliance Française sont confidentielles et protégées dans le cadre de la loi informatique et libertés N°78-17 (CNIL) modifiée et dans le respect du RGPD.

****Pour effectuer un virement :** Banque BNP Paribas Bordeaux Chapeau Rouge
40 cours du Chapeau Rouge 33000 Bordeaux
Code IBAN: FR76 3000 4003 2000 0101 94 77 670 / Code BIC: BNP AF RPP BOR

ATTENTION ! Le jour de la session :

- Se présenter avec une pièce d'identité comportant une photo
- Les heures de convocation doivent être respectées sous risque d'invalidation de votre test

Fait le :/...../.....
A :

SIGNATURE :

Conditions générales de vente des examens

Inscription

- L'inscription à un examen ne sera prise en compte qu'à la réception de la fiche d'inscription et du règlement. Aucun dossier ne sera accepté au-delà de la date limite d'inscription.
- Annulation : les droits d'inscription ne sont pas remboursables. En cas d'impossibilité majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, impératif professionnel) la somme de 60€ sera retenue pour les frais de gestion et la différence sera remboursée.
- Report : un report de l'inscription sur une session ultérieure est accepté sur présentation d'un justificatif au plus tard 3 semaines avant l'examen. Au-delà de ce délai la somme de 60 € sera demandée pour les frais de gestion. Un seul report sera accepté.
- Aménagement des épreuves : tout problème médical nécessitant des aménagements spécifiques (tiers temps supplémentaire, secrétaire, etc) doit être signalé au moment de l'inscription et accompagné d'un certificat médical. Aucun aménagement ne sera possible s'il est signalé le jour de l'épreuve.
- La passation des épreuves s'effectue aux dates indiquées sur le calendrier des examens que le candidat s'engage à consulter au moment de son inscription. Les horaires sont précisés 15 jours avant les épreuves par l'envoi d'une convocation. Si une semaine avant les épreuves le candidat n'a pas reçu sa convocation, il doit impérativement contacter l'Alliance.
- L'Alliance ne saurait être tenue responsable de la non-délivrance de la convocation par les services de la poste.

Passation

- Les horaires de passation sont décidés par l'Alliance et ne peuvent être modifiés.
- Retard : les épreuves débutent aux horaires indiqués sur la convocation. Tout retard entraînera une impossibilité de passer les épreuves. Aucune justification ne sera acceptée et aucun report à une session ultérieure ne sera accordé.
- Absence : en cas de maladie, une annulation ou un report à une session ultérieure pourront être accordés sur présentation d'un justificatif et dans un délai de 3 jours après les épreuves. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué.
- Identité : le candidat doit se présenter aux épreuves muni de sa convocation et d'une pièce d'identité en cours de validité: carte d'identité, passeport, titre de séjour, attestation de la préfecture. Les cartes étudiantes ne sont pas acceptées. Le candidat s'engage à contrôler l'exactitude des informations le concernant sur les feuilles d'émargement. Toute demande de modification après l'édition des diplômes sera facturée.

Résultats

- *Les résultats vous seront communiqués par mail par la CCI Paris Ile-de-France.*
- Aucune consultation des copies ne sera autorisée. Pour toute réclamation, le candidat devra contacter le Centre International d'études pédagogiques (CIEP) : <http://www.ciep.fr>.